

forme d'une croix, semblent démontrer qu'elles ont été consacrées par des chrétiens (1).

Lyon



publié par Gruter.

D'ailleurs, comme le dit, avec raison, M. de Boissieu :
 « Si cet usage est resté à l'état d'énigme, si aucun écri-
 « vain, aucun voyageur, aucun philosophe, aucun légiste,
 « aucun père de l'Eglise, n'en a parlé, c'est qu'évidem-
 « ment il ne se rattache à aucune tradition nationale, c'est
 « qu'il est un fait vulgaire, tenant à des habitudes prati-
 « ques et générales dont les auteurs anciens n'avaient
 « point à se préoccuper. »

Nous dirons aussi que toute cérémonie religieuse est célébrée par un membre du corps sacerdotal, puisque les inscriptions relatives à un acte religieux ne manquent jamais de nommer le prêtre qui l'a accomplie. On peut s'en convaincre par l'étude de nos autels tauroboliques.

Au contraire, dans les si nombreux monuments épigraphiques de notre musée, nous voyons toujours que la dédicace SVB ASCIA est faite par le plus proche parent, la femme, les enfants, même ceux à la mamelle (2), et à défaut de parents, par des amis, des affranchis, des héritiers, enfin par ceux qu'un lien quelconque attachait au défunt. Où donc voir une cérémonie religieuse dans la dédicace d'un tombeau, dédicace faite par un fils, une épouse et souvent par des enfants en très-bas âge, tandis que, dans

(1) Nous expliquerons cela plus loin, au chap. III.

(2) Monument funèbre dédié à M. Attonius Restitutus, du Musée de Lyon.